

Nouveaux débouchés dans le secteur énergétique de l'Allemagne

Les quatre grandes entreprises énergétiques d'Allemagne ont récemment annoncé qu'elles investiraient quelque 43 milliards de dollars au cours des six prochaines années dans le réseau énergétique allemand — soit 14 milliards de dollars de plus que prévu. Ce projet d'investissement pourrait fournir des occasions d'affaires aux fournisseurs canadiens de matériel et de services énergétiques, tant du secteur de l'énergie traditionnelle que de celui de l'énergie renouvelable.

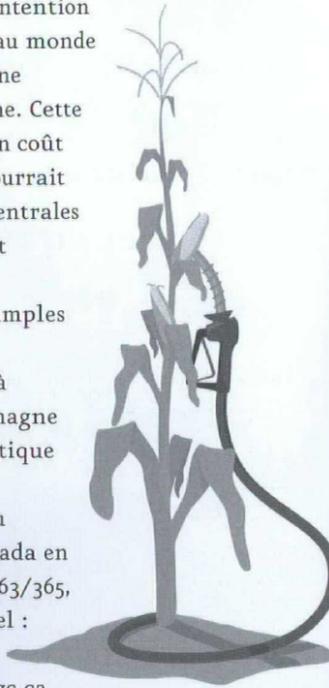
Le gouvernement allemand souhaite que le secteur de l'énergie renouvelable, qui ne satisfait que 4 % de la demande d'énergie du pays, réponde à 25 % de la demande d'ici 2020. En retour, il s'est engagé à accroître du tiers le financement consacré à la recherche et au développement, qui atteindrait 2,8 milliards de dollars d'ici 2009.

Les fournisseurs d'énergie renouvelable ont déclaré qu'ils feraient des investissements d'environ 54 milliards de dollars au cours des six prochaines années. La technologie éolienne, la biomasse et les biocarburants ainsi que les centrales au charbon pourraient offrir divers débouchés. À l'heure actuelle, des activités de recherche et de développement

portent aussi sur la nouvelle génération de centrales utilisant une température de 700°C. Le principal producteur énergétique d'Allemagne, RWE, a annoncé son intention de construire la première centrale au monde qui serait alimentée au charbon et ne dégagerait pas de dioxyde de carbone. Cette centrale au « charbon propre », d'un coût d'environ 1,5 milliard de dollars, pourrait être opérationnelle d'ici 2014. Les centrales nucléaires allemandes disparaîtront graduellement d'ici 2021.

Il sera possible d'avoir de plus amples renseignements sur les débouchés offerts par le secteur de l'énergie à la fin de 2006, une fois que l'Allemagne aura arrêté définitivement sa politique énergétique nationale.

Renseignements : Bruno Wiest ou Steffen Preusser, ambassade du Canada en Allemagne, tél. : (011-49-30) 20-312-363/365, téléc. : (011-49-30) 20-312-363, courriel : bruno.wiest@international.gc.ca ou steffen.preusser@international.gc.ca.



Évaluer un fournisseur étranger - suite de la page 1

et prendre de l'expansion parallèlement à la croissance de la demande. Prenez le temps de vous renseigner sur les capacités et les installations du fournisseur.

Quels sont les prix et les modalités de vente proposés par le fournisseur? La concurrence est présente dans la plupart des secteurs. Si les prix d'un fournisseur vous semblent trop élevés, rien ne vous empêche de faire quelques comparaisons. En bout de ligne, les coûts associés au fournisseur doivent être conformes aux projections financières de votre plan d'exportation.

Le fournisseur est-il prêt à vous offrir un soutien additionnel? Des entreprises associées doivent s'épauler l'une l'autre. Vous devez donc savoir que votre fournisseur étranger veille à vos intérêts. Que ce soit pour un projet de publicité conjointe ou pour répondre à un changement inattendu dans une commande, votre fournisseur doit être à vos côtés, non contre vous.

Pour en savoir plus sur tous les aspects de l'exportation, visitez le site d'Équipe Canada inc (www.exportsource.ca) ou téléphonez au Service d'information sur l'exportation, au 1 888 811-1119.

RÉDACTION
Michael Mancini, Yen Le,
Françoise Bergès
SITE WEB
www.canadexport.gc.ca

ABONNEMENT
Tél. : (613) 992-7114
Téléc. : (613) 992-5791
canad.export@international.gc.ca

Pour un changement d'adresse ou une annulation, renvoyer l'étiquette avec les changements. Prévoir un délai de quatre à six semaines. Convention de la poste-publication n° 40064047

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
CanadExport (CMS)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

CanadExport est un bulletin bimensuel publié par la Direction des services de communication de Commerce international Canada. Tirage : 54 000 exemplaires. Also available in English. ISSN 0823-3349

On peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication aux fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite de CanadExport.

Hong Kong offre de nombreux avantages

Les exportateurs désireux d'étendre leurs capacités de R-D en Asie devraient songer à prendre leur départ à Hong Kong.

« Dotée de cinq grandes universités, de cinq centres dédiés à la R-D, de deux parcs de haute technologie et de nombreux organismes publics et privés qui se consacrent à la recherche ou qui appuient les sciences et la technologie, Hong Kong n'est pas en reste », affirme James Gilmour, vice-consul et délégué commercial au consulat général du Canada à Hong Kong. En 1999, Hong Kong a institué le Fonds pour l'innovation et la technologie, lequel met 710 millions de dollars à la disposition de projets contribuant à l'expansion de son secteur de l'innovation et de la technologie.

M. Gilmour signale que bien que les travaux de R-D des universités et organisations de Hong Kong englobent tous les sujets, la biotechnologie, la santé et les produits pharmaceutiques, dont la médecine chinoise, sont les domaines qui présentent le plus de possibilités. La nanotechnologie, les nouveaux matériaux, les TIC, les textiles et les vêtements, les pièces automobiles, et la logistique et la gestion de la chaîne d'approvisionnement offrent aussi des débouchés.

Passerelle vers l'Asie

Sa position stratégique fait de Hong Kong une passerelle vers la Chine et l'Asie, à cinq heures à peine de la moitié de la population mondiale. « Les entrepreneurs de Hong Kong ont des liens privilégiés avec des installations de la Chine continentale et de l'Asie, et ils possèdent un équipement de haute technologie et une infrastructure qui manque à d'autres régions », signale M. Gilmour.

Qui plus est, on y parle couramment l'anglais, et de nombreux chercheurs de Hong Kong ont travaillé, étudié et enseigné au Canada, et les entreprises souhaitent prendre part à des partenariats stratégiques, des programmes d'échanges universitaires et des stages professionnels.

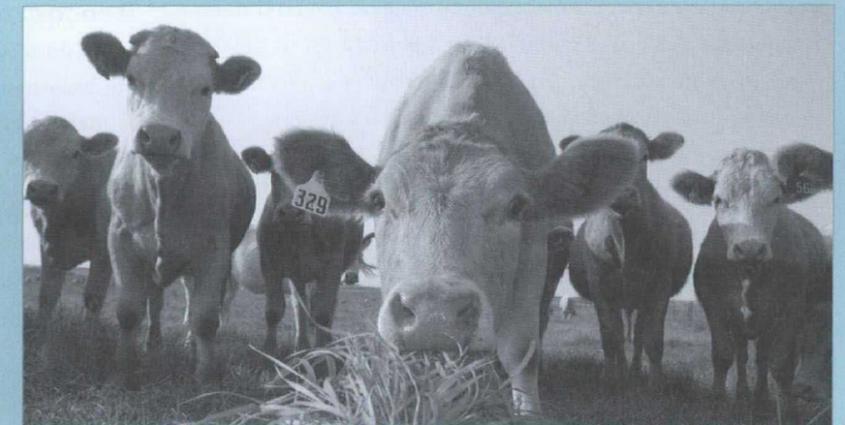
Renseignements : James Gilmour, consulat général du Canada à Hong Kong, tél. : (011-852) 2847-7414, téléc. : (011-852) 2847-7441, courriel : james.gilmour@international.gc.ca, site Web : www.dfait-maeci.gc.ca/asia/hongkong.

La Thaïlande ouvre ses frontières au bœuf canadien

Le Canada peut désormais exporter son bœuf désossé et ses produits de bœuf à destination de la Thaïlande, les deux pays ayant convenu des conditions d'un certificat d'exportation. Ce geste met fin à l'interdiction imposée par la Thaïlande il y a trois ans, à la suite de la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la vache folle) au Canada.

La décision de la Thaïlande pourrait ouvrir les portes d'autres marchés asiatiques importants aux exportateurs canadiens de bœuf. Depuis l'automne 2005, les deux pays se sont employés à trouver une solution qui permettrait aux exportateurs canadiens de tirer parti de nouveaux débouchés en Thaïlande. À la suite d'une série de visites réciproques, la Thaïlande a autorisé l'importation de bœuf et de produits de bœuf provenant de bovins canadiens âgés de moins de 30 mois.

« L'une des grandes priorités commerciales du gouvernement est de trouver une solution au problème de l'accès du bœuf et des bovins qui soit fondée sur des principes scientifiques objectifs », a affirmé David Emerson, ministre du Commerce international. C'est donc là une étape



Prenez un numéro pour vous faire servir.

importante dans nos démarches en vue de rétablir l'accès du bœuf canadien aux marchés de tous nos partenaires commerciaux; l'industrie bovine du Canada a de bonnes raisons de se réjouir. »

La Thaïlande n'est que le dernier d'une liste toujours plus longue de pays qui reconnaissent l'efficacité des mesures d'atténuation de l'ESB prises par le Canada et qui ont recommencé à importer du bœuf et des produits de bœuf canadiens. La Corée du Sud, Taïwan et la Chine maintiennent toutefois des restrictions sur l'importation de ces produits en provenance du Canada. Peut-être la décision de la Thaïlande les incitera-t-elle à lui emboîter le pas?

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites Web suivants : www.itcan.gc.ca et www.agr.gc.ca.